

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
SOURZAC  
24543**

**AC1**

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Eglise St Pierre et Paul et vestiges de l'ancienne église à coupoles	Arrêté du 06121948: 06/12/48	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	Jardins du Chauffourg	Arrêté du 02112000: 0	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Grotte de Las Agnelas ou de Gabillou	Arrêté du 20071942: 20/07/42	SDAP	Non	Non	

*Mise à jour par arrêté n° 3 du 22.02.2010*

  
**Le Président,**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**DE LA MOYENNE**  
**VALLÉE DE L'ISLE**  
**24400 SOURZAC**  
 Tel/Fax 05 53 82 12 58

17/12/2009

Direction Départementale de l'équipement de la  
Dordogne Service Habitat Urbanisme:Bureau  
Administratif

AC2

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments naturels et sites	- Château de Maupas et ses abords (commune d ISSAC)	Arrêté du 27021979: 27/02/79	SDAP	Non	Non	
AC2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments naturels et sites	- Ensemble constitué par l'église et ses abords	Arrêté du 24011955: 24/01/55	SDAP	Non	Non	

EL3

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
EL3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Communication-cours d'eau	Rivière "l'Isle" servitude de marchepied	Décret du 15031990: 15/03/90	DDESPE	Non	Non	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DE LA MOYENNE  
 Vallée de l'Isle  
 24400 SOURZAC  
 Tél/Fax 05 53 82 12 58

17/12/2009

Direction Départementale de l'équipement de la  
 Dordogne Service Habitat Urbanisme:Bureau  
 Administratif

13

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie-gaz	Mérsplet (Isle sud) - St-Laurent sur Manoire DN 150	Conventions amiables: 0	GDFAngoul	Non	Non	

14

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	Diverses lignes MT + BT	Convention: 0	EDFPgx	Non	Non	

Le Président,

  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DE LA MOYENNE  
 VALLÉE DE L'ISLE  
 24400 SOURZAC  
 Tél/Fax 05 53 82 12 58

17/12/2009

Direction Départementale de l'équipement de la  
 Dordogne Service Habitat Urbanisme:Bureau  
 Administratif

3/4

PM1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PM1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES; PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	plan de prévention du risque inondation de la vallée de l Isle	AP DU 06/07/2009:	DDESPE	Non	Non	

PT2

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PT2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Sourzac	Décret du 18.01.1988: 18.01.1988	DRN	Non	Non	
PT2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Neuvic	Décret du 15031990: 15/03/90	DRN	Non	Non	

Nombre de lignes : 11

17/12/2009